

# Décoder le statut de l'élu·e, ses droits et devoirs

## Pourquoi cette formation ?

Être élu·e ne s'improvise pas : ce statut particulier, protégé, répond néanmoins à des obligations spécifiques. Élu·e majoritaire ou dans l'opposition, cette formation vous permettra de mieux identifier les règles qui vous protègent, mais aussi celles auxquelles vous devez souscrire.

### Objectif principal

Comprendre ses droits et devoirs afin d'exercer pleinement son mandat.

### Objectifs opérationnels

- Comprendre de manière exhaustive le statut récemment réformé d'élu·e : volets social, juridique, politique.
- Faire valoir ses droits vis-à-vis de son employeur·se ou de sa collectivité.
- Analyser de manière fine ses obligations et ses responsabilités.

## Contenu

### Les droits

- Mandat et activité professionnelle.
- Régime indemnitaire, frais de déplacement, droit à la formation.
- Protection sociale, retraite, garanties à l'issue du mandat.

### Les obligations

- Devoirs généraux.
- En tant que membre de l'assemblée.
- A titre personnel.

### Responsabilité et protection des élu-es locaux

- Protection en cas de dommages subis.
- Protection fonctionnelle.
- Responsabilité politique, financière et pénale.



### Décryptage de la loi du 31 mars 2015

## Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.
- Formation complémentaire de : -  
« **Droits, devoirs et stratégie des élu-es minoritaires** »
- ou de :  
« **Stratégie et positionnement des élu-es dans les majorités** »

## Format

Une journée (6 heures).

## Public cible

Elu-es et collaborateur-trices d'élu-es, agents de la fonction publique, acteur-trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter  
[le référent](#)  
Cédis.

## Inscriptions

Pour les élu-es :  
[modalités de financement et d'inscription](#) .

Pour les agents de la fonction publique, les salarié-es, ou autres :  
[modalités de financement et d'inscription](#) .

